

Entretien de Pierre Moscovici avec "RFI" sur l'ouverture des négociations d'adhésion (Bruxelles, 30 mars 1998)

Légende: Le 30 mars 1998, dans un entretien accordé à Radio France Internationale (RFI), Pierre Moscovici, ministre français délégué des Affaires européennes, commente l'ouverture prochaine des négociations d'adhésion à l'Union européenne avec six premiers pays candidats.

Source: Conseil Affaires générales-Entretien du ministre délégué chargé des Affaires européennes, M. Pierre Moscovici avec « RFI » (Bruxelles, 30 mars 1998). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [s.d.]. Disponible sur

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=3&K=961183752&W=AUTEUR+PH+IS+%27moscovici%27+AND+DATE+%3D+%2730.03.1998%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/entretien_de_pierre_moscovici_avec_"rfi"_sur_l_ouverture_des_negociations_d_adhesion_bruelles_30_mars_1998-fr-27ed29e3-2b30-4970-a124-ffb33b25ac49.html](http://www.cvce.eu/obj/entretien_de_pierre_moscovici_avec_)

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Entretien du ministre délégué chargé des Affaires européennes, M. Pierre Moscovici avec « RFI » (Bruxelles, 30 mars 1998)

Q - Aujourd'hui, ça y est, on rentre dans le vif du sujet ; demain, les négociations vont s'ouvrir avec six pays candidats. Qu'est-ce que vous pouvez nous en dire ? Est-ce qu'ils ont rempli toutes les conditions ?

R - Tous les candidats à l'entrée dans l'Union européenne ont la nécessité de reprendre ce qu'on appelle "l'acquis communautaire", c'est-à-dire de s'adapter sur le plan économique, d'avoir des structures de marchés qui soient compatibles avec l'économie européenne, de réformer également leur administration, d'avoir des structures administratives performantes. Il est très important que l'on ait face à nous de véritables Etats qui soient capables de porter des programmes. Il y a aussi des conditions qui concernent l'aide que nous pouvons leur apporter pour ces réformes. Je pense notamment à ce qu'on appelle "les jumelages institutionnels" dans toute une série de domaines qui concernent justement les administrations, l'économie, la libre circulation des personnes. On peut envisager, on doit envisager des collaborations entre les Etats candidats et les Etats des Quinze. La France, notamment, souhaite être très présente dans ce processus parce que si l'élargissement comporte des risques, il comporte aussi de formidables potentialités. Je crois qu'il ne faut pas être pressé. Ces négociations prendront du temps. Il y aura sans doute en plus des phases de transition importantes. Il faut que l'élargissement soit réussi. Il faut que son coût soit supportable pour l'Union européenne et il faut aussi que les politiques qui existent soient maintenues, défendues. Par exemple, la Politique agricole commune ne doit pas être atteinte par l'élargissement. Les fonds structurels ne doivent pas être détournés des régions en difficulté de l'Union européenne actuelle. Tout cela suppose donc qu'il y ait un processus de réforme préalable, extrêmement poussé, donc des négociations qui seront longues. A mon sens, il est difficile d'envisager la conclusion des premières négociations avant les années 2002-2003, en étant encore optimiste, avec des phases de transition qui suivront. Nous allons discuter. Aujourd'hui, c'était une réunion à 26, donc avec tous les Etats candidats qui sont sur la même ligne de départ, mais demain nous entrons dans un processus qui est un peu plus technique, qui est un véritable processus de négociation avec six d'entre eux, dans le cadre de ce qu'on appelle des conférences intergouvernementales qui réunissent à chaque fois, les Quinze plus chacun des six pays. Là, nous entrons dans le détail progressivement. C'est vrai que c'est un processus historique - le mot est souvent galvaudé, on l'utilise un peu à toutes les sauces - mais en l'occurrence il s'agit bien de réunifier l'Europe, de lui donner son visage, je dirais, pratiquement définitif, sortant de 50 années de division nées de la guerre froide, du communisme et de la chute du communisme. Donc, cela mérite un travail sérieux. Vous savez, cela représenterait un choc pour nous si l'adhésion se faisait dans des conditions qui n'aient pas été suffisamment élaborées et aussi un choc terrible pour eux, par exemple le problème du chômage.

Avec Hubert Védrine, nous nous sommes fixé comme tâche et nous y sommes presque, - je me rends dans quinze jours à Prague et ce sera terminé - d'aller dans tous les pays candidats. On constate des situations beaucoup plus contrastées que cela : ils ont de la main d'œuvre bon marché, le niveau des salaires est sans comparaison avec le nôtre mais en même temps, leurs capacités technologiques sont aussi sans comparaison, dans l'autre sens : ils sont très en-dessous. C'est pour cela qu'il peut y avoir, je le répète, un choc pour nous : le choc de main d'œuvre peu qualifiée, mais il y a aussi un choc terrible pour eux : celui d'une économie de marché performante. C'est pour cela qu'il faut qu'il y ait à la fois des négociations et des périodes de transitions longues. Il faut que ces Etats quand ils entreront dans l'Union européenne, soient dans des situations comparables à la nôtre. Encore une fois, il ne s'agit pas d'infliger à l'Union européenne des coûts massifs, des concurrences internes qui seraient difficilement supportables pour nos propres économies. Il s'agit bien d'aspirer vers le haut ces Etats qui viennent d'économies qui ne sont pas des économies de marché pour la plupart, les aspirer vers le haut pour les amener au niveau de développement qui est le nôtre. Je crois qu'ils en sont capables parce qu'une année à l'échelle de ces pays ne vaut pas une année à notre échelle. Ils font probablement en un an ce que nous faisons en cinq ans ou en dix ans. Mais, ils viennent de beaucoup plus loin. Tout cela a été évalué par la Commission dans un document qui s'appelle l'Agenda 2000. Nous voulons que l'on aille un peu plus loin que cela. Lors du dernier Conseil européen de Luxembourg, nous avons demandé qu'il y ait une double programmation : une programmation des dépenses à Quinze pour l'Union européenne, parce que l'an prochain nous allons avoir une réforme des finances communautaires, et une programmation des dépenses consacrées à l'élargissement : cela suppose, avant la programmation, une évaluation. Le gouvernement français, par exemple, ne sait pas exactement combien cela coûtera. Je pense

que pour la période qui vient, la période 2000-2006, le coût évoqué est plutôt un maximum qu'un minimum mais il faut savoir combien cela coûte au total. C'est l'argent des politiques communes ; c'est pour cela que la facture me paraît, à l'heure actuelle, un peu élevée. Je pense en effet qu'ils adhéreront plutôt vers la fin de la période que vers le début.

[...]